

Convergences technologiques, santé mentale et personnes « vulnérables »

06 06 19 Hôpital Mère-Enfant C.H.U. de Nantes

Inscriptions karine.lejeune@univ-nantes.fr

Le début du XXI^{ème} siècle voit se succéder les projets de convergence technologique. La Convergence NBIC (Nanotechnologies, Biotechnologies, technologies de l'Information, technologies Cognitives) et ses applications physiques et biologiques ont ainsi été présentées en 2002 dans le volumineux rapport de la *National Science Fondation*. La Convergence CKTS a porté en 2009 cet enjeu au niveau de l'alliance Connaissance, Technologies et Société, soutenue en 2013 par la Commission européenne. A celles-ci sont venues s'ajouter la Convergence MI (Matière Information) puis en 2016 la DIADEH (Diffusion de l'Intelligence Artificielle sur les Domaines d'Expertise Humaine). Les développements civils et militaires de ces avancées, lourds d'implications sociétales voire humaines, sont encore mal cernés mais ils procèdent d'une « pensée algorithmique » qui généralise la prééminence de l'information sur la matière au sein d'une nouvelle bioéconomie.

Quelle incidence sur le domaine biologique et médical ? La grande masse de données exigée par la médecine personnalisée, post-génomique (rassemblant génomique, épigénétique et exposomique), dite aussi médecine de précision, est aussi bien recueillie que produite par les biotechnologies. Les biotechnologies rassemblent en effet les diverses technologies issues d'une alliance des sciences du vivant (biologie), de sciences fondamentales (chimie, physique...) et de sciences de l'ingénieur. En attendant de maîtriser l'intime du code cellulaire, celles-ci ont permis diverses percées dans l'intime de l'organisme -prothèse, réparation, amélioration, augmentation...- ainsi que des comportements -psychochirurgie, objets connectés externes ou internes au corps y compris le cerveau ...-

C'est ainsi que, protocolisée à la fin du XX^{ème} siècle, la démarche clinique pourrait être prochainement « biotechnicisée » à la suite du virage déjà effectué par radiologie, chirurgie, anatomo-pathologie, dermatologie. Soignants et soignés changent progressivement de place, tournent les corps et les esprits vers la machine et ses nouvelles normes. S'il était reproché à la médecine curative et statistique de la seconde moitié du XX^{ème} siècle d'objectiver le sujet en le réduisant à son corps organique, la médecine algorithmique et biotechnologique du XXI^{ème} siècle tendrait donc à réaliser ce qu'annonçait Deleuze : la substitution « du corps individuel ou numérique [par] le chiffre d'une matière « individuelle » à contrôler ».

Or, comment les personnes vulnérables, dans leur corps, leur esprit, leur autonomie personnelle, sociale et politique, qu'elles comptent parmi les 14 millions de français dits « éloignés du numérique » ou parmi les 12 millions de français « concernés par les problèmes de santé mentale », peuvent-elles être informées et consentir aux soins proposés par les convergences technologiques ? Face aux applications biotechnologiques effectives, annoncées ou possibles en psychiatrie et en santé mentale, la responsabilité des chercheurs, des divers praticiens et des politiques est engagée. Aux nombreuses questions éthiques épistémologiques, juridiques, éthiques, socio-politiques ainsi soulevées, cette Journée cherchera à apporter des éléments de réponse.

Convergences technologiques, santé mentale et personnes « vulnérables »

8h30 Accueil

9h Présentation de la Journée A.Grenouilloux Psychiatre Philosophe Chercheur associée CFV Nantes

Introduction : Francky Trichet, Vice-Président « Numérique » de l'Université de Nantes ;
Stéphane Tirard, Professeur des Universités Epistémologie et Histoire des Sciences, coordinateur de DataSanté

Matinée

9h15 *Co-présidence* : Pierre-Michel Llorca, Professeur des Universités Psychiatrie Clermont-Ferrand ;
Stéphane Tirard Professeur des Universités Epistémologie Histoire des Sciences, DataSanté

9h30 « Les nanobiotechnologies sont-elles solubles dans la psychiatrie ? » Jean-Claude Dupont
Professeur des Universités Histoire des Sciences Amiens

10h15 « M-psychiatrie : je t'm, un peu, beaucoup, à la folie, pas du tout. Effeillage d'une nouvelle technologie ou d'un effet de mode ? » Xavier Aimé Chercheur en Ingénierie de la mémoire-Nantes

11h Pause

11h15 « Liberté, égalité, fraternité et convergence technologique : un regard juridique sur le soin technologique et la vulnérabilité des personnes. » Sonia Desmoulin-Canselier Juriste Chargée de recherche CNRS-Nantes

12h « Réponses différenciées et positions éthiques face aux néotechnologies » : Bernard Clavier
Professeur des Universités Ecole nationale supérieure de cognitive-Bordeaux

Déjeuner libre

Après-midi

14h15 *Co-Présidence* : Bernard Granger Professeur des Universités Psychiatre Hôpital Cochin, Paris ;
Sonia Desmoulin-Canselier Juriste Chargée de recherche CNRS – DataSanté, Nantes

14h30 « Les convergences technologiques au service d'une bonne santé mentale pour tous : mythe ou réalité ? » : Deborah Sebbane Psychiatre Directrice-adjointe CCOMS Santé Mentale France, Lille

15h15 « Des machines et des hommes : quelles convergences ? » : *débat* entre Antoinette Rouvroy
Juriste Philosophe du Droit, Institut Universitaire Européen-FNRS- Namur et Alain Ehrenberg
Sociologue, Directeur de recherche CNRS Paris

16h30 Pause

16h45-17h30 *Table ronde conclusive* : Modération Armelle Grenouilloux

Maurice Bensoussan Psychiatre, Président du SPF, Président de l'URPS des médecins d'Occitanie ;
Rachel Bocher Psychiatre Chef de service hospitalier, Présidente de l'INPH ; Marie-Jeanne Richard
Présidente de l'UNAFAM ; Représentant de la Direction de la statistique et des études CPAM 44.